



Accusé de réception en préfecture
069-913866331-20250605-D2025-041-DE
Date de télétransmission : 06/06/2025
Date de réception préfecture : 06/06/2025



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

REGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA METROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon - la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 5 juin 2025

2025-041	MARCHÉ DE TRAVAUX BRANCHEMENTS NEUFS ET AUTRES TRAVAUX EXCLUSIFS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU (4 LOTS) - AUTORISATION DE LANCER ET DE SIGNER L'ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE.
----------	---

L'an deux mille vingt cinq, le 05 juin à 14h00, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués, se sont réunis 1, Esplanade Miriam Makeba à Villeurbanne (69100), sous la présidence de Mme Anne GROSPERRIN.

Membres du Conseil d'Administration		
En exercice	Présents	Votants
20	12	15

Etaient présents :

Mme Laurence BOFFET, M. David BRIGLIADORI, M. Pierre CHAMBON, Mme Gisèle COIN, Mme Anne GROSPERRIN, M. Florestan GROULT, Mme Cécile MARTY, Mme Isabelle PLICHON, Mme Emilie PROST, Mme Anne REVEYRAND, M. Cyrille VALLET, M. Lucien ANGELETTI.

Etaient excusés et représentés :

M. Pierre-Alain MILLET par Mme Anne GROSPERRIN, Mme Maéva PESENTI par M. Lucien ANGELETTI, M. Floyd NOVAK par Mme Anne REVEYRAND.

Secrétaire élue : Anne REVEYRAND

1. CONTEXTE

Afin de réaliser les branchements des nouvelles constructions, Eau du Grand Lyon – la Régie a conclu un marché de travaux décomposé en 4 lots géographiques (Nord, Sud-Ouest, Centre, Grand-Est) prenant la forme d'accords-cadres à bons de commande qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2023 pour une durée ferme de 3 ans et pour un montant maximal de 3 600 000 € HT.

Ce marché inclut également la réalisation des travaux facturables sur les branchements existants (déplacement ou redimensionnement du branchement, du poste de comptage, de l'abri du compteur, ajout d'un compteur supplémentaire).

Pendant l'année 2024, ce marché a permis la réalisation de 600 branchements neufs commandés dans le cadre de projets de construction et d'aménagement, pour une dépense totale de 3 800 000 € HT.

Cette activité a été particulièrement intense pour le lot n° 3 « Centre » et a justifié la conclusion d'un avenant portant le montant maximal du marché à 4 130 000 € HT.

Le contrat arrive à terme le 31 décembre 2025. Dès lors, il convient de procéder à son renouvellement en lançant une nouvelle consultation.

2. CADRE JURIDIQUE

Le nouveau marché de travaux sera conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la Commande publique.

Compte tenu de son montant, la consultation sera lancée selon la procédure d'appel d'offre ouvert conformément aux articles L. 2124-2 et R. 2161-1 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché sera décomposé en quatre lots géographiques, conclus pour une durée ferme de 2 ans reconductible tacitement deux fois pour une durée de 1 an, pour les montants maximaux contractuels suivants :

	Montant HT maximum pour la durée ferme	Montant HT maximum pour la 1 ^{ère} période de reconduction	Montant HT maximum pour la 2 ^{ème} période de reconduction
LOT 1 : Secteur Nord	1 800 000 €	900 000 €	900 000 €
LOT 2 : Secteur Sud-Ouest	2 800 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €
LOT 3 : Secteur Centre	4 400 000 €	2 200 000 €	2 200 000 €
LOT 4 : Grand Est	3 200 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €

Ces lots ne sont soumis à aucun montant contractuel minimum.

Un seul et même candidat ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot.

A titre indicatif, le lancement de la procédure est planifié pour le 19 juin 2025 en vue d'une notification envisagée le 28 novembre 2025. La date limite de remise des offres est prévue le 31 juillet 2025.

Les montants maximums du marché excédant le montant de délégation accordée au Directeur, il appartient au Conseil d'Administration d'approuver en opportunité le lancement de la procédure et d'autoriser sa signature, conformément à l'article L. 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code de la commande publique, ses articles L. 2124-2, R. 2161-1 à R. 2161- 5 et R. 2162-1 à R. 2162-6 ;

Vu l'article L. 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Article 1. Approuve le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché décomposé en quatre lots géographiques, ayant pour objet la réalisation des travaux facturables de branchements (création de branchements neufs et modifications de branchements et postes de comptage existants).

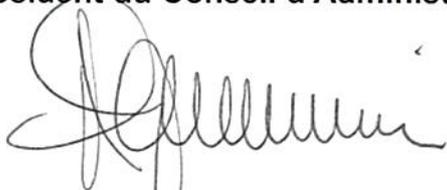
Article 2. Autorise le Directeur d'Eau du Grand Lyon – la Régie à signer les quatre accords cadre en résultant, pour une durée de deux ans ferme reconductible deux fois pour une durée d'un an, et pour les montants suivants :

	Montant HT maximum pour la durée ferme	Montant HT maximum pour chaque période de reconduction
LOT 1 : Secteur Nord	1 800 000 €	900 000 €
LOT 2 : Secteur Sud-Ouest	2 800 000 €	1 400 000 €
LOT 3 : Secteur Centre	4 400 000 €	2 200 000 €
LOT 4 : Grand Est	3 200 000 €	1 600 000 €

Article 3. Les crédits correspondants sont inscrits au budget en section d'investissement.

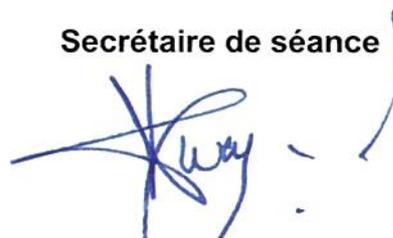
*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an susdits,
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales.*

Président du Conseil d'Administration



Anne GROSPELLIN

Secrétaire de séance



Anne REVEYRAND

Acte rendu exécutoire après :

- transmission au Représentant de l'Etat attestée par le tampon apposé par la Préfecture du Rhône

- publication sur le site eaudugrandlyon.com

